



*Merria di Sarrola-Carcopinu*  
*Mairie de Sarrola-Carcopino*

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 décembre 2020	N°55-2020
<b><u>RAPPORTEUR</u> : Monsieur Alexandre SARROLA-Maire</b>	
<b><u>Objet</u> : Décision modificative budgétaire</b>	

L'an deux mille vingt et un, le 4 décembre, le conseil municipal de Sarrola-Carcopino, légalement convoqué le 23 novembre 2020 conformément à l'article L 2121 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire, Alexandre SARROLA.

**Etaient présents** : SARROLA Alexandre, BASTIANAGGI Jeanine, SOTTY Marie Laurence, CERATI Noëlle, ARRIGHI Paule, RUGGERI Dominique, LAFFITTE Maryse, , FIGARI Gérard, SANTONI Dominique, , SARROLA Olivier, CARCOPINO-TUSOLI Laurent, CELI François, BATTISTELLI Jean Joseph, GRILLOT Peggy, RENAUD Lorie.

**Etaient représentés** : FILIPPINI Sophie (était représentée par Gérard FIGARI), FAGGIANELLI Marie-Françoise (était représentée par Noëlle CERATI), LECCIA Jean-Paul (était représenté Olivier SARROLA), BALDINI Hyacinthe (était représenté par Marie-Laurence SOTTY), NOCERA Anne (était représentée par Alexandre SARROLA), Dominique BONAVITA (était représenté par Alexandre SARROLA).

**Etaient absents** : Jean François CATELLAGGI, Marie-Charles PIERI.

**Secrétaire de séance** : Lorie RENAUD.

Nombre de membres composant l'assemblée : 23

Nombre de membres présents : 15

Nombre de membres représentés : 6

Nombre de membres absents : 2

Quorum : 8

### Le Maire expose à l'Assemblée :

Des dépassements budgétaires constatés au 30 novembre mais également prévisionnels sont à prendre en compte aux chapitres 011, 012 et 65 de la section de fonctionnement, à savoir :

- Chapitre 011 : Charges à caractère générale = - 36 675.60 €
- Chapitre 012 : Charges de personnel = - 36 043.43 €
- Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante = - 3 250.00 €

### Monsieur le Maire propose au Conseil :

**DE PROCEDER** aux virements de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2020.

Chapitre – Articles - Opérations	Montants
Dépenses SF / Chapitre 011 – article 6042 « achat de prestations »	+ 90 000
Dépenses SF / Chapitre 012 – article 64111 « rémunérations titulaires »	+ 30 000
Dépenses SF / Chapitre 012 – article 64131 « rémunérations non titulaires »	+ 70 000
Dépenses SF / Chapitre 012 – article 6451 « cotisations Urssaf »	+ 40 000
Dépenses SF / Chapitre 012 – article 6453 « cotisations retraites »	+ 30 000
Dépenses SF / Chapitre 65 – article 6574 « subventions aux associations »	+ 3 250
Dépenses SF / Chapitre 022 – article 022 « dépenses imprévues »	- 27 000
Dépenses SF / Chapitre 023 – article 023 « virement investissement »	- 236 250
Recettes SI / Chapitre 021 – article 021 « virement fonctionnement »	- 233 250
Dépenses SI / Article 2111 – opération 0520 « achat foncier divers »	- 200 000
Dépenses SI / Article 2182 – opération 0519 « achat véhicules utilitaires »	- 36 250

**APRÈS EN AVOIR DELIBÉRÉ ET PROCÉDÉ AU VOTE**

**LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE**

- **D'ADOPTER** les virements de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2020 ;
- **D'APPROUVER** la présente délibération qui fera l'objet d'une publication au registre des délibérations du Conseil Municipal et d'un affichage en Mairie ;

POUR	18	Dont procuration(s)	02
CONTRE	01	Dont procuration(s)	00
ABSTENTIONS	02	Dont procuration(s)	00
NON PARTICIPATION	00	Dont procuration(s)	00

FAIT ET DELIBÉRÉ À SARROLA - CARCOPINO, le jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE

Alexandre SARROLA

*Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité. Le tribunal administratif de Bastia peut être saisi via l'application*

*« Télérecours citoyens », accessible depuis l'adresse ci-après : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*

*La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune.*